

**EXIGENCES DE CRÉDITS POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME – CHANGEMENTS À VENIR POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

Le gouvernement de la Saskatchewan apporte des modifications aux exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires pour offrir plus de choix et de flexibilité aux élèves dans leur éducation. Ces changements seront mis en œuvre dès l'année scolaire 2024-2025 et concernent les élèves qui entreront en 10<sup>e</sup> année en septembre 2024.

- Une nouvelle exigence d'un crédit au niveau secondaire pour un cours axé sur la littératie financière.
- Un changement dans le nombre de crédits requis dans *English language arts* (ELA).
- Un changement dans le nombre de crédits requis en sciences sociales.
- Une augmentation du nombre de cours au choix que les élèves doivent réussir pour obtenir leur diplôme.

Les changements font suite aux points de vue et aux recommandations de la *Saskatchewan Teachers' Federation*, de la *League of Educational Administrators, Directors and Superintendents*, de la *First Nation Education Authorities*, d'établissements postsecondaires, de diverses chambres de commerce et de parents. Les rétroactions suggéraient que les élèves ont besoin d'une plus grande flexibilité en lien avec leurs crédits pour en apprendre sur des sujets qui les passionnent pour les aider à réussir leur entrée sur le marché du travail. Ces changements alignent les normes d'éducation de la Saskatchewan sur celles du reste du Canada.

« Donner aux élèves plus de choix personnels dans leur apprentissage pour mieux les préparer à leur avenir et permettre à la Saskatchewan un retour à l'essentiel est un pas positif vers l'avant », a déclaré le ministre de l'Éducation, Jeremy Cockrill. « Le secteur de l'éducation nous a indiqué que les élèves ont besoin d'être préparés pour un marché de l'emploi en constante évolution en se concentrant sur le développement des compétences transférables dans des domaines comme la littératie financière. »

Un nouveau crédit de 10<sup>e</sup> année en littératie financière (Financial Literacy) fournira les éléments de base pour permettre aux élèves de comprendre les finances personnelles et l'économie. L'ajout d'un crédit en littératie financière va également dans le même sens que la majorité des provinces canadiennes qui exigent que les élèves acquièrent des connaissances en littératie financière.

Un changement au nombre de crédits requis pour *English language arts* (ELA), qui passe de cinq à trois, dont un crédit obligatoire en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année permettra à la Saskatchewan de

s'aligner sur d'autres provinces, notamment la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario, lesquels exigent trois crédits en ELA pour obtenir un diplôme.

Les crédits requis en sciences sociales changeront pour passer de trois à deux crédits, ce qui rendra la Saskatchewan plus uniforme avec les autres provinces. La Colombie-Britannique et le Manitoba exigent chacun deux crédits, tandis que l'Ontario en requiert 1,5.

Le nombre de crédits requis pour l'obtention du diplôme n'a pas changé et les élèves de la Saskatchewan doivent encore obtenir 24 crédits. Les élèves auront maintenant plus de choix et de flexibilité sur la façon dont ils obtiennent ces 24 crédits requis. Le nombre de crédits exigés au niveau secondaire demeure le même pour toutes les autres matières.

-30-

Renseignements :

Mitchell Blair  
Ministère de l'Éducation  
Regina  
Téléphone : 306-787-2273  
Courriel : [mitchell.blair@gov.sk.ca](mailto:mitchell.blair@gov.sk.ca)